

Mont-de-Marsan, le 16 octobre 2020

## AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DES LANDES

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 15 octobre 2020, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence élevé en population générale, qui continue à augmenter régulièrement : 93,5 cas pour 100 000 habitants, avec de fortes disparités territoriales (38,9 en Charente-Maritime à 150,5 en Haute-Vienne) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus également en augmentation, pour s'établir à 49,9 cas pour 100 000 habitants ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 463 personnes, dont 62 en réanimation.

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département des Landes au 15 octobre 2020, elle témoigne également d'une circulation virale élevée du SARS COV2, se traduisant par une dégradation globale des indicateurs sanitaires et imposant une vigilance particulière :

- Le **taux d'incidence général** dans les Landes, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **129,4 cas pour 100 000 habitants**, soit une augmentation de 43 points en une semaine (86,4 cas pour 100 000 habitants à date du 8 octobre) ;
- Le taux d'incidence chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** dans les Landes s'élève à **87,9 pour 100 000 habitants**, soit une augmentation de 29 points en une semaine (57,1 cas à date du 8 octobre), évolution particulièrement marquée et inquiétante au regard de la fragilité de ce public ;

- Le **taux de positivité** global est lui aussi en forte hausse, au-delà du seuil d'alerte : **10,7%**, soit le niveau le plus élevé des départements de Nouvelle-Aquitaine, et il atteint même 10,9% pour les personnes de plus de 65 ans ;
- Même si les **indicateurs hospitaliers** restent stables, avec 4 patients covid19 hospitalisés en services de réanimation le 15 octobre 2020, **20 décès sont à déplorer** depuis le 18 septembre 2020.
- Les **clusters** demeurent nombreux : au 15 octobre 2020, **18 clusters** sont en cours d'investigation pour le département, dont **9 se situent en EHPAD** (Plus de 400 personnes touchées).

La situation épidémiologique défavorable du département justifie que des mesures soient prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Le Directeur Général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

  
Hélène JUNQUA  
Directrice Générale Adjointe  
ARS Nouvelle-Aquitaine  
Département de Santé